

**UNION MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**13^{ème} SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

Ouagadougou, 17 mars 2009

COMMUNIQUE FINAL

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réunie en session ordinaire, le 17 mars 2009 à Ouagadougou, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, Président en exercice.

Etaient présents :

- Pour la République du Bénin, Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République ;
- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso ;
- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Raïmundo PEREIRA, Président de la République ;
- Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République ;
- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Seini OUMAROU, Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Pour la République du Sénégal, Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances.
- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République ;

Ont pris part aux travaux de cette session, les membres du Conseil des Ministres de l'UEMOA présidé par Monsieur Charles Koffi DIBY, ainsi que :

- Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Martin Nani GBEDEY, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Analysant la situation politique et sociale au sein de l'Union, la Conférence a condamné fermement les douloureux événements survenus en Guinée-Bissau, et au cours desquels Son Excellence Monsieur Joao Bernardo VIEIRA, Président de la République de Guinée-Bissau a perdu la vie.

Elle a rendu un hommage appuyé au Président VIEIRA qui a marqué l'histoire de la Guinée-Bissau par son engagement, d'abord dans la lutte pour l'indépendance, puis pour le développement. Sous sa conduite, la Guinée-Bissau a intégré l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et en est devenue le 8^{ème} Etat membre, le 02 mai 1997.

La Conférence renouvelle à sa famille, au Gouvernement et au Peuple bissau-guinéens, ses sincères condoléances.

La Conférence a, par ailleurs, invité la classe politique bissau-guinéenne au dialogue et à la sérénité au cours de la phase transitoire qui s'est ouverte, afin de préparer, dans la transparence, les prochaines échéances électorales. Elle l'assure de son soutien et de sa disponibilité à l'accompagner dans ce processus.

La Conférence a relevé, avec satisfaction, les actions menées par les institutions communautaires, pour l'évaluation des besoins et l'élaboration d'un Programme global de développement ainsi que d'un plan d'actions prioritaires, en vue d'améliorer les performances économiques, financières et sociales de la Guinée-Bissau. A cet effet, elle a instruit le Conseil des Ministres d'arrêter les modalités de mise en œuvre de ce Programme.

La Conférence a décidé de procéder, en urgence, au renforcement de la capacité des administrations en charge des régies financières de la Guinée-Bissau et a instruit le Conseil des Ministres, la BCEAO et la Commission de l'UEMOA d'organiser les modalités pratiques de mise en œuvre de cette action.

Dans cette perspective, elle a lancé un appel aux partenaires au développement pour apporter leur appui aux efforts de ce pays et de l'Union, pour la mobilisation de ressources en vue du financement du programme global.

La Conférence s'est, par ailleurs, réjouie de l'évolution positive de la situation en Côte d'Ivoire et a encouragé Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République à poursuivre les efforts devant aboutir aux élections présidentielles. Elle félicite le facilitateur, son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, pour l'ensemble des actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou.

La Conférence s'est, en outre, félicitée des actions entreprises par leurs Excellences Messieurs Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali et Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, pour la sauvegarde de la paix dans la région sahélo-saharienne et les a encouragés à poursuivre leurs efforts dans ce sens.

L'année 2009 marque le quinzième anniversaire de la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. La Conférence s'est, à cet effet, réjouie des acquis enregistrés en quinze années d'existence et a insisté sur la nécessité pour l'Union et les populations des Etats membres de s'approprier davantage le processus. Dans ce sens, elle a adopté une Déclaration intitulée, « **Réaffirmer l'appartenance à une communauté solidaire** », fixant les grandes orientations des actions à mener par les Organes et Institutions de l'Union, en vue d'améliorer la visibilité du processus d'intégration pour les populations.

En conséquence, la Conférence invite la Commission à utiliser ou à créer les canaux de communication nécessaires à une meilleure diffusion de l'information sur l'intégration.

La Conférence a pris connaissance du Rapport sur l'état de l'Union présenté par le Président du Conseil des Ministres. Elle a noté que l'activité économique dans les Etats membres évolue dans un environnement de plus en plus préoccupant,

caractérisé par l'aggravation de la crise financière internationale et le ralentissement de l'économie mondiale.

Elle a souligné que cette crise économique présente, pour l'Union, à travers de nombreux axes de contagion, des risques de décélération de la croissance et de remise en cause des progrès en cours en vue de la réduction de la pauvreté.

Les Etats membres ont, de fait, éprouvé en 2008 des difficultés à maîtriser les pressions inflationnistes consécutives, notamment, au renchérissement des produits pétroliers et à la flambée des prix des produits alimentaires importés et des céréales locales. A cet égard, la Conférence s'est réjouie des actions conduites par le Conseil des Ministres, les Institutions communautaires et l'ensemble des Etats membres pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont félicités des dispositions mises en œuvre par la Banque Centrale, dès l'apparition des premiers signes de la crise financière et qui ont permis, notamment, la sécurisation des réserves de change de l'Union et le suivi de la situation des établissements de crédit. Ils ont noté que l'impact de la crise sur la situation du système bancaire de l'Union reste limité, en raison de l'absence d'effets toxiques dans leurs portefeuilles et de la réglementation en vigueur. En revanche, le ralentissement de la demande mondiale devrait affecter les perspectives économiques des Etats de l'Union en 2009.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exhorté la Banque Centrale à renforcer sa vigilance quant aux développements de la crise en vue de prendre, à temps, les dispositions appropriées. En outre, la Conférence a instruit le Conseil des Ministres et les Institutions communautaires à mettre en place un dispositif de veille relatif à l'impact de la crise sur les différents secteurs d'activité, coordonné par la Banque Centrale, afin de proposer des mesures de soutien aux économies de l'Union.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté les diligences accomplies par la Banque Centrale pour le redressement du Groupe de la Banque Régionale de Solidarité (BRS). Ils ont instruit le Conseil des Ministres d'examiner les mesures

idoines pour doter cette structure des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont été informés de l'état de ratification des textes de base de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, ainsi que des dispositions prises par la Banque Centrale en vue de sa mise en oeuvre. Ils ont demandé aux Etats qui ne l'ont pas encore fait, d'accélérer les procédures requises en vue de l'entrée en vigueur de cette réforme dans le courant du premier semestre de l'année 2009.

La Conférence a pris connaissance de l'état des lieux et de l'évaluation des travaux nécessaires pour la reconstruction des trois Agences de la BCEAO fermées en Côte d'Ivoire. Elle a instruit la BCEAO de prendre les dispositions appropriées en vue de la réalisation desdits travaux.

Par ailleurs, la Conférence a encouragé les promoteurs pour les diligences effectuées pour la création de la compagnie aérienne régionale ASKY. Elle a noté avec satisfaction l'état d'avancement satisfaisant du dossier.

S'agissant de la mise en œuvre des réformes communautaires, la Conférence a examiné l'état de la convergence des économies de l'Union, au 31 décembre 2008, horizon défini dans le Pacte de convergence.

Elle a adopté un Acte additionnel portant modification du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Le nouvel horizon de convergence a été fixé au 31 décembre 2013.

Elle a, par ailleurs, adopté un Protocole additionnel modifiant le Protocole additionnel n°III/2001 du 19 décembre 2001, instituant les règles d'origine des produits de l'UEMOA.

Elle a également pris connaissance des diverses entraves aux échanges intra-communautaires et invité les Etats membres à faire prendre les mesures appropriées pour leur élimination.

La Conférence s'est félicitée des avancées enregistrées dans la mise en œuvre des réformes visant la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, ainsi que le droit d'établissement. Elle a invité les Etats membres à prendre les mesures nécessaires en vue de leur application effective.

Elle a, en outre, adopté un Acte additionnel instituant une politique commune dans le domaine de la circulation et du séjour des personnes non ressortissantes de l'Union et qui doit conduire à la mise en place d'un visa unique, à l'horizon 2011.

La Conférence réaffirme l'engagement des Etats membres de l'UEMOA à tout mettre en œuvre, avec les autres pays de la région Afrique de l'Ouest, pour conclure, à la date convenue avec l'Union européenne, un Accord de Partenariat Economique (APE) régional prenant en compte la dimension développement et à même de favoriser l'ancrage des économies de la région dans l'économie mondiale.

La Conférence s'est félicitée du rôle important de la Chambre Consulaire Régionale dans la conduite du processus d'intégration. A cet effet, elle a adopté un Acte additionnel portant pérennisation du financement de la Chambre Consulaire Régionale sur les ressources de l'Union.

Soucieuse d'offrir à l'Union un relais approprié des mesures communautaires auprès des populations et d'impliquer davantage les partenaires sociaux aux décisions prises par l'UEMOA, la Conférence a adopté deux Actes additionnels. Le premier porte reconnaissance d'intérêt communautaire à l'Association des Médiateurs des Etats membres de l'UEMOA et le second porte création d'un Conseil du Travail et du Dialogue Social.

En matière de financement du développement, la Conférence a examiné le rapport de la commission chargée de l'énergie et du financement de l'économie, mise en place lors de sa 12^{ème} session ordinaire. Elle a félicité Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin, Président de ladite

commission, pour la qualité des travaux et la pertinence des recommandations formulées.

La Conférence a instruit le Conseil des Ministres de veiller sous l'autorité du Président Boni YAYI à la mise en œuvre diligente, par les Institutions communautaires, de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED) proposée par cette commission. En particulier, elle a approuvé le schéma de financement du programme d'urgence adopté par le Conseil des Ministres.

La Conférence a pris connaissance des solutions proposées pour le financement de l'économie et a apprécié la pertinence des recommandations faites.

La Conférence a instruit le Conseil des Ministres, sous l'autorité de Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin, d'approfondir la réflexion sur la recherche et la mise en œuvre de solutions novatrices pour le financement de l'économie.

Elle a, en outre, noté les efforts consentis par la BOAD, en 2008, dans le financement des projets en faveur des Etats membres de l'UEMOA.

La Conférence a également apprécié la contribution de la BOAD à la mise en œuvre du schéma d'intégration régionale à travers, notamment, l'exécution des stratégies issues des réflexions sur les secteurs tels que l'énergie, les télécommunications et le transport. Elle a, par ailleurs, encouragé la BOAD à poursuivre ses réflexions sur le changement climatique et le développement durable dans l'Union.

La Conférence a noté avec satisfaction les bons résultats enregistrés par la BOAD en matière de coopération et de mobilisation de ressources financières. Elle a, en conséquence, encouragé les actions entreprises par l'institution en vue du renforcement de sa coopération avec les partenaires au développement de l'Union et de l'établissement de relations avec de nouveaux partenaires dans le but

d'élargir ses sources de financement.

La Conférence a été informée du Plan Stratégique 2009-2013 de la BOAD. Elle a noté que les objectifs et orientations stratégiques de ce plan visent à faire de l'Institution, à l'horizon 2020, une banque de développement forte et de référence mondiale dans le marché commun régional. Sa mise en œuvre diligente devrait permettre à l'Institution de se positionner comme un instrument stratégique des Etats pour la promotion d'un développement durable.

La Conférence s'est félicitée de l'état d'avancement du Programme Economique Régional. Elle a encouragé la Commission de l'UEMOA, la BCEAO et la BOAD à poursuivre les actions engagées pour la mobilisation effective des ressources annoncées par les partenaires au développement lors de la Table ronde des bailleurs de fonds tenue à Dakar les 2 et 3 novembre 2006.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a salué les actions entreprises par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers en vue d'une contribution plus accrue du marché financier régional au financement des économies de l'Union.

Elle a, enfin, instruit le Conseil Régional de renforcer ses activités de contrôle du marché financier afin de préserver son bon fonctionnement et la confiance des investisseurs.

La Conférence a adressé ses vives félicitations à Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, pour son engagement et ses actions déterminants en vue de la consolidation de la paix et de la solidarité dans l'Union et pour l'impulsion décisive qu'il a su donner au processus d'intégration de l'Union, en sa qualité de Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

La Conférence a également adressé ses félicitations au Président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la BCEAO, au Président de la BOAD,

au Président du Conseil Régional, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes d'intégration.

La Conférence a décidé de confier la présidence en exercice à Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali.

La 14^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA se tiendra à Bamako en République du Mali, en 2010.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin, de Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo expriment leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, au Gouvernement et au Peuple burkinabè, pour l'accueil chaleureux et fraternel, ainsi que pour l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour à Ouagadougou.

Fait à Ouagadougou, le 17 mars 2009

Pour la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement de l'UEMOA
Le Président en exercice,

Blaise COMPAORE